



BILAN 2015-2016

Le Contrat de Ville constitue le cadre unique de mise en œuvre de la politique menée en direction des quartiers défavorisés et de leurs habitants. Le contrat de ville du GrandAngoulême a été signé le 22 avril 2014.

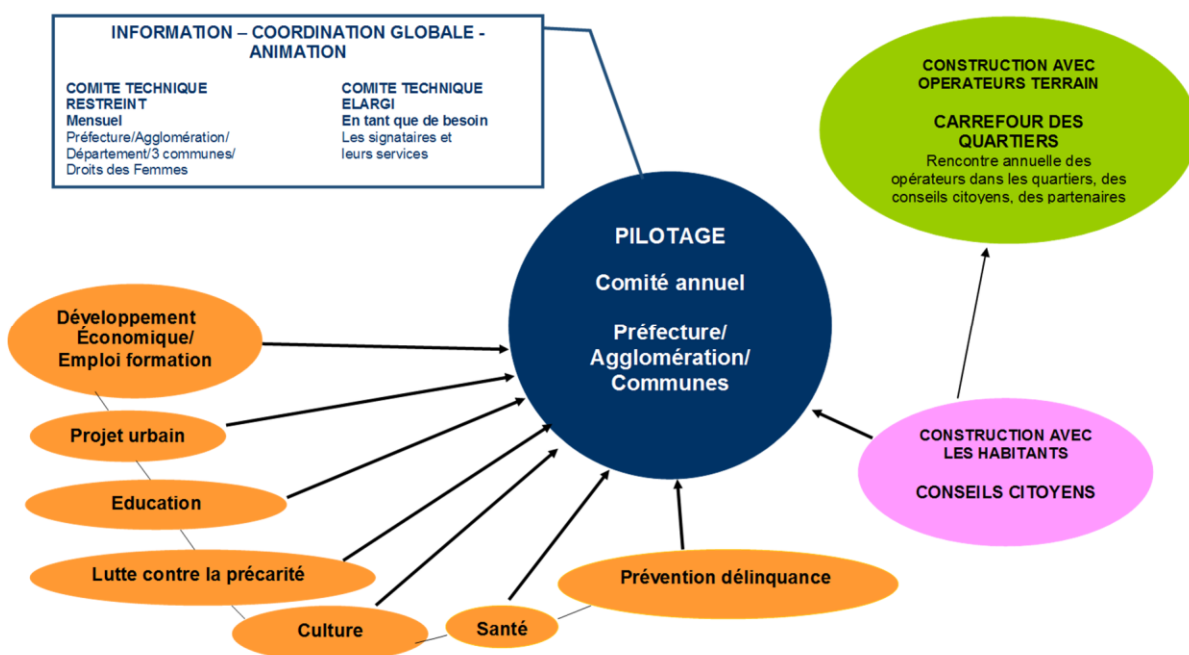
Le Contrat de ville allie les 3 dimensions du développement d'un quartier : économique, urbaine, sociale. Sur le GrandAngoulême, il a été décliné en 7 priorités thématiques :

- Développer l'attractivité économique des quartiers
- Poursuivre l'ancrage des quartiers au projet urbain d'agglomération
- Renforcer le parcours éducatif des enfants et le lien avec les familles
- Lutter contre la précarité
- La culture en agglomération et dans les quartiers
- Assurer l'accès à la santé et veiller à la proximité des services de soins
- Sécurité dans les quartiers et prévention de la délinquance

Les partenaires du contrat de ville du Grand Angoulême sont : la Préfecture de la Charente, GrandAngoulême, la Région Poitou Charentes, le Département de la Charente, les communes d'Angoulême, de Soyaux, de La Couronne, de L'Isle-d'Espagnac, de Gond-Pontouvre, de Nersac, de Ruelle-sur-Touvre, de Saint Michel, la Direction Académique des Services de l'Education Nationale, l'Agence Régionale de Santé, le Procureur de la République, Logélia, l'Office Public HLM de l'Angoumois, Vilogia, la CAF de la Charente, Pôle emploi, la Mission Locale, la Caisse des Dépôts, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Charente, la Chambre de Commerce et d'Industrie d'Angoulême, la Chambre d'Agriculture de la Charente.

1. Animation du Contrat de ville : une implication des opérateurs de terrain effective.

1-1 Une animation organisée autour du comité de pilotage



En 2016, a été mis au point le schéma d'animation et de pilotage du contrat de ville afin d'assurer au partenariat initial une dynamique durable sur 6 années.

Le pilotage du contrat de ville est assuré par un comité annuel composé de tous les signataires à un niveau décisionnel. Les conseils citoyens en sont membres. Il décide chaque année de la feuille de route du contrat, valide les bilans et évaluations afin d'ajuster les plans d'actions.

Ce comité s'appuie sur un groupe technique chargé du suivi opérationnel et institutionnel régulier du contrat, coordonne ses avancées et suit l'actualité de la vie des quartiers. C'est un travail collectif entre GrandAngoulême, la préfecture, la déléguée aux droits des femmes (DDCSPP), les trois communes, et le conseil départemental. Il est élargi en tant que de besoin à tous les partenaires du contrat. Le comité technique du contrat de ville se réunit une fois par mois.

1-2 Des groupes de travail sur chaque axe thématique

L'animation des 7 orientations thématiques du contrat de ville est assurée par des « pilotes » mandatés conjointement par le préfet et le Président de l'agglomération. S'appuyant sur des dynamiques existantes, des groupes de travail sont constitués pour approfondir et actualiser les éléments de diagnostic mis en avant dans le contrat de ville et proposer des pistes d'action.

- ❖ **L'unité départementale de la Charente de la Direction de l'Economie, de la Consommation, de la Concurrence, du Travail et de l'Emploi et GrandAngoulême** co-animent la thématique sur l'emploi, l'insertion, la formation professionnelle et l'entrepreneuriat.
- ❖ **La Direction Départementale des Territoires et GrandAngoulême** co-animent les dispositifs relatifs aux projets urbains, à la mixité et à la gestion urbaine des parcs d'habitat dans les quartiers prioritaires.
- ❖ **La Caisse d'Allocations Familiales et les services de l'Education Nationale** co-animent le champ des problématiques éducatives en lien avec les familles.
- ❖ **Le Département et la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations** co-animent la thématique de lutte contre la précarité.
- ❖ **La Direction Régionale des Affaires Culturelles, la Préfecture et GrandAngoulême** co-animent la thématique de la culture en agglomération et dans les quartiers.
- ❖ **L'Agence Régionale de Santé** anime la thématique de l'accès à la santé et de la proximité des services de soins.
- ❖ **La Préfecture** anime la thématique de la sécurité dans les quartiers et la prévention de la délinquance.

Les groupes de travail ont engagé leurs travaux en 2016 en tenant 29 réunions qui ont mobilisé une trentaine d'acteurs locaux, institutionnels et associatifs.

1-3 Des temps forts : les Carrefours des quartiers

Les Carrefours des Quartiers sont les rendez-vous privilégiés de tous les partenaires du contrat de ville et des habitant.e.s des quartiers, notamment via la participation des conseils citoyens. Ils ont pour objectifs d'informer sur l'actualité de la politique de la ville, sur des expériences et pratiques d'ici et d'ailleurs, de communiquer les avancées du contrat de ville dans tous les domaines d'actions

; ils permettent l'échange entre acteurs pour favoriser la cohérence dans les actions proposées et faire émerger de nouveaux projets.

3 Carrefours des quartiers ont été mis en place :

- Le 14 octobre 2015, 4 ateliers : **aménagement urbain et lien social, culture, lecture publique, le numérique dans les quartiers, accompagner les jeunes vers l'autonomie.**
- Le 27 avril 2016 : **Egalité femmes-hommes**
- Le 9 novembre 2016 : **Développement économique dans les quartiers.**

Progressivement, les conseils citoyens et des habitants issus des comités de quartiers, de conseils d'administration sont présents aux Carrefours des Quartiers. Un temps de préparation des ateliers sur l'égalité dans la gouvernance de la vie des quartiers, a réuni des jeunes pour une contribution restituée à l'atelier.

De plus, des acteurs de proximité se sont fortement impliqués dans l'animation opérationnelle du Carrefour des quartiers sur l'Egalité.

2. L'implication des habitants : un objectif bien engagé.

Les conseils citoyens ont été mis en place sur les quartiers du Champ de Manœuvres le 19 juin 2015, de l'Étang des Moines le 10 février 2016, de Bel Air Grand Font le 14 avril 2016, et de Ma campagne en aout 2016.

Des actions sont déjà engagées notamment par les conseils citoyens du Champ de Manœuvres et l'Étang des Moines :

- un marché ambulant le jeudi matin place Jean-Jacques Rousseau, au cœur du quartier du Champ de Manœuvre et une recherche de nouveaux commerçants pour l'agrandir.
- Le 11 mai 2016, les membres du Conseil Citoyen du Champ de Manœuvre ont organisé une visite guidée du Pôle Culturel et Associatif Soëlys pour les habitants du quartier et une collecte de papier, dont les bénéfices ont été reversés au profit du Festival d'expressions scolaires Zep'Dit.
- Le conseil citoyen de l'Étang des Moines a travaillé sur un diagnostic du quartier : En identifiant les problématiques afin de les présenter aux différents partenaires (Commune, État, Bailleur, Agglomération (réunion, film, fascicule...). Il y a un suivi auprès et avec les partenaires sur les thèmes qui les concernent par le biais de réunions (encore en cours au vu des travaux entrepris) afin d'améliorer le quartier.
- Le conseil citoyen de l'Étang des Moines a aussi participé à différentes rencontres : comité technique élargi du contrat de ville, forum citoyens, carrefours des quartiers, projet BHNS.
- Plusieurs événements ont été mis en place sur le quartier de L'Étang des Moines : fête du voisin, barbecue partagé, projet de Noël 2016.

Le 11 mai, GrandAngoulême a organisé une animation de concertation avec les conseils citoyens du Champs Manœuvre et de L'Étang des Moines autour de la réorganisation du réseau de transport en commun de l'agglomération.

Le Centre Socioculturel et Sportif de La Couronne a organisé le 9 juin 2016 à La Couronne un Café citoyens sur le thème de instances locales de participation (conseils de quartier, conseils citoyens, représentation d'usagers d'habitants...).

Les membres du Conseil Citoyen du Champ de Manœuvres ont bénéficié d'une formation sur la Politique de la Ville et sur la prise de parole en public, une seconde session sur la consultation publique a été organisée en septembre 2016.

Des formations sont en cours de mise en place dans les 3 autres conseils.

3. Emergence de nouvelles thématiques au sein des priorités :

↪ Le numérique fait son entrée :

Lors du 1^{er} Carrefour des quartiers, un atelier a été mis en place sur le numérique. Ce travail a pu faire émerger un projet nouveau « Laboratoire numérique » par Les petits débrouillards.

Le CréaLAB (plate-forme ouverte de soutien à la co-création, à la créativité et à l'entrepreneuriat sur le GrandAngoulême) a répondu à un appel à projet d'éducation numérique de la Fondation Orange en décembre 2015 pour obtenir le label « Fablabs solidaires ». Le projet retenu réside dans un partenariat avec des élèves du Collège Romain Rolland qui travailleront sur la valorisation de l'image de leur établissement. Une subvention de 20 000 € a été obtenue.

↪ Égalité femmes-hommes, un enjeu pris en compte :

Les partenaires du contrat de ville se sont saisis du thème égalité femmes-hommes lors d'un carrefour des quartiers, en faisant appel à Claudy VOUHE, consultante-experte - Association L'Être Égale. Suite à ce carrefour des quartiers, deux séances de travail ont été proposées le 22 septembre et le 6 octobre 2016 aux opérateurs de terrain afin de leur apporter une aide méthodologique au montage des projets 2017 portant spécifiquement sur l'Égalité femmes-hommes.

↪ Un pas vers l'entrepreneuriat dans les quartiers :

Dans le cadre de l'appel à projets 2016 du contrat de ville GrandAngoulême, l'ADIE et IFCG ont proposé, en partenariat avec la Maison de l'Entreprendre, une action commune pour la sensibilisation et l'émergence de projets de création d'activités dans les quartiers prioritaires. Leur démarche est de venir à la rencontre du public en s'appuyant sur les opérateurs de terrain (CSCS, SIAE, MDS,...) afin de rendre lisible le parcours de création et d'accompagner les volontaires dans ce cheminement.

Lors du carrefour des quartiers du 9 novembre 2016 sur l'économie dans les quartiers, Marie-Laure Beaufils, consultante au cabinet IFACES-Développement a animé les échanges et la présentation de 3 expériences d'activités économiques de restauration, d'éducation au numérique et d'une recyclerie, développées dans des quartiers prioritaires de Poitiers, Tours et Bordeaux

Bilan en chiffres....

217 Actions soutenues au titre du contrat de ville

13 Réunions du comité technique

29 Réunions des groupes de travail thématiques

3 Carrefours des quartiers

4 Conseils citoyens constitués